

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 04016
Numéro SIREN : 937 080 414
Nom ou dénomination : RAJA

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2022 sous le numéro de dépôt 21560

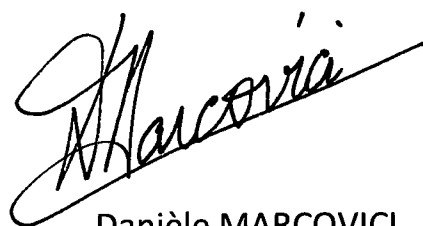
RAJA SAS
16 RUE DE L'ETANG
93290 TREMBLAY EN France

16 AOUT 2022

2176

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021
ET COMPTE DE RESULTAT

Certifié conforme :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marcovici', written over a horizontal line.

Danièle MARCOVICI

Désignation de l'entreprise SA RAJA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 16 Rue DE L'ETANG 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 3 7 0 8 0 4 1 4 0 0 0 6 6 Néant *

				Exercice N clos le. 31122021	N-1 31122020			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	60 199 291	AG	34 873 799	25 325 492	19 945 728
		Fonds commercial (1)	AH	275 932	AI	275 932		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	851 660	AK		851 660	999 038
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 991 582	AO		4 991 582	4 991 582
		Constructions	AP	13 796 026	AQ	11 046 416	2 749 610	3 064 113
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 523 904	AS	2 387 456	1 136 448	1 215 859
		Autres immobilisations corporelles	AT	38 198 087	AU	22 831 944	15 366 142	15 079 092
		Immobilisations en cours	AV	320 491	AW	26 484	294 007	179 108
		Avances et acomptes	AX	5 012 661	AY		5 012 661	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	240 322 958	CV	17 670 000	222 652 958	201 004 794
		Créances rattachées à des participations	BB	89 777 929	BC	13 500 000	76 277 929	13 583 867
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF	4 255 726	BG		4 255 726	4 722 480	
Autres immobilisations financières*		BH	35 699	BI		35 699	30 975	
TOTAL (II)		BJ	461 561 953	BK	102 612 034	358 949 919	264 816 641	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	530 695	BM	530 695	502 154	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	30 335 733	BU	389 315	29 946 418	23 419 874
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 057 615	BW		1 057 615	712 817	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	62 190 989	BY	821 476	61 369 512	58 512 243
		Autres créances (3)	BZ	8 721 372	CA	226 800	8 494 572	9 731 406
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	7 157	CE		7 157	7 157
Disponibilités		CF	12 212 489	CG		12 212 489	8 200 108	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 287 994	CI		3 287 994	2 293 785	
	TOTAL (III)	CJ	118 344 046	CK	1 437 591	116 906 454	103 379 548	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	1 216 462			1 216 462	865 650	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	581 122 461	IA	104 049 625	477 072 835	369 061 840	
Renvois (1) Dont droit au bail			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	1 046 037	(3) Part à plus d'un an	CR	564 517
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks :			Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SA RAJA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 000.....)	DA	10 000 000	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB	41 010	41 010
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000 000	1 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	147 597 864	132 321 432
	Report à nouveau	DH	2 283	69
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 337 670	25 988 646
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	16 073 387	14 086 681
	TOTAL (I)	DL	205 052 217	183 437 840
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	175 300	378 093
	Provisions pour charges	DQ		1 021 000
	TOTAL (III)	DR	175 300	1 399 093
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	216 287 772	135 081 690
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI 5 787 436)	DV	6 616 773	2 199 979
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	11 139	773
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 572 298	25 902 507
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 132 947	15 107 125
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 516 365	2 338 439
	Autres dettes	EA	4 528 911	3 555 002
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	106 435	39 388
TOTAL (IV)	EC	271 772 644	184 224 907	
(V)	Ecart de conversion passif*	ED	72 673	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	477 072 835	369 061 840	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	71 391 980	64 579 432
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	87 772	81 690	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

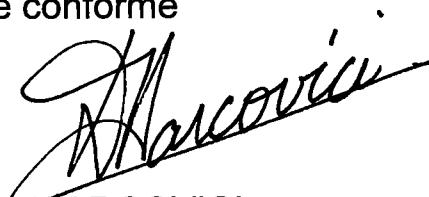
Désignation de l'entreprise : SA RAJA							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	258 539 291	FB	6 318 386	FC	264 857 677	241 750 151	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	8 621 402	FH	14 853 163	FI	23 474 566	25 476 434
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	267 160 693	FK	21 171 549	FL	288 332 243	267 226 586	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	204 057	6 212	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 666 726	1 888 242	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 432 460	4 867 655	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	296 635 488	273 988 697
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	132 306 919	118 341 119	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(6 372 134)	(1 046 275)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 525 154	1 302 544	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		3 031	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	76 010 015	68 978 388	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 181 199	4 380 283	
	Salaires et traitements*					FY	35 680 181	33 337 278	
	Charges sociales (10)					FZ	17 272 510	16 018 209	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	11 050 794	8 230 179
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant . dotations aux provisions*					GC	780 389	1 024 000
		Pour risques et charges . dotations aux provisions					GD	293 600	272 101
	Autres charges (12)						GE	719 630	705 894
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	272 448 261	251 546 753	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	24 187 226	22 441 943	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	30 225 074	13 926 526	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 514 185	1 272 837	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	6 600 000	8 500 000	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	38 339 259	23 699 363	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	19 300 000	6 000 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 262 449	4 411 195	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	22 562 449	10 411 195	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 776 809	13 288 167	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	39 964 036	35 730 111	

Désignation de l'entreprise SA RAJA		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 909 617	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5 341 258	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 250 876	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	21 363	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 715 700	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	6 306 964	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 044 027	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 793 151)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 364 840	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 468 374	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	342 225 624	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	311 887 953	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	30 337 670	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	225 127
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	54 699
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	363 296	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	30 739 293	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 854 960	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	1 498 350	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 401 656	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes (contraventions, pénalités de retard)		20 231		
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sur immos corporel		926 456		
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sur immos incorpor		1 789 244		
Dotations provisions réglementées sur immobilisations		5 978 782		
Dotation provision hausse de prix		328 182		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Pertes clients s/exercices antérieurs		520		
Pertes clients s/créances irrécouvrables		310 604		
Fournisseurs, diverses régularisations s/exercices antérieurs		40 000		
Pertes sur créances sociales s/exercices antérieurs		12 172		
Annulations factures fournisseurs s/exercices antérieurs			20 913	

RAJA SAS
16 RUE DE L'ETANG
93290 TREMBLAY EN France

ANNEXE AU BILAN DE LA SOCIETE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marcovici', written in a cursive style.

Danièle MARCOVICI

PREMIERE PARTIE

PRINCIPES, REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES

RAJA a pour objet la vente à distance aux entreprises des consommables et équipements d'emballage.

Entreprise française, d'envergure internationale, le groupe RAJA est présent dans 19 pays d'Europe. L'annexe au bilan de la société RAJA SAS fait partie intégrante des comptes de l'exercice d'une durée de douze mois, clos le 31 décembre 2021.

Elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan, dont le total est de 477 072 835 €, ainsi qu'au compte de résultat présenté sous forme de liste, et qui se traduit par un bénéfice de 30 337 670 €.

Note 1: Règles et principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 relatif au Plan Comptable Général, et des règlements suivants.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, il a été fait application des règlements CRC 2002-10 relatif aux dépréciations des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition et à l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Note 2 : Méthodes d'évaluation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Conformément à la 4^{ème} directive de l'Union Européenne, il a été pratiqué un amortissement du fonds commercial qui a été considéré comme juridiquement non protégé.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. En conséquence, notre grille d'amortissements est la suivante :

- Constructions	25 à 30 ans
- Installations, agencements et aménagements de constructions	5 à 20 ans
- Matériel roulant	4 à 5 ans
- Matériel et outillage industriels	3 à 15 ans
- Matériel informatique et de bureau	3 à 8 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans

Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition déduction faite des éventuelles provisions estimées nécessaires.

Les titres de participation sont évalués en fonction de leur valeur recouvrable. Celle-ci est déterminée selon une approche multicritère : quote-part d'actif net détenue, valeur d'usage (approche selon la méthode des discounted cash flows), valeur vénale (approche par le multiple d'Ebitda), etc.

Une provision est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les marchandises qui présentent un indice de perte de valeur (faible rotation, obsolescence) font l'objet d'une provision pour dépréciation ou sont rebutées.

Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la provision pour hausse de prix et les amortissements dérogatoires.

Les amortissements dérogatoires concernent essentiellement les logiciels. Les dotations et reprises pour amortissements dérogatoires sont enregistrées en résultat exceptionnel.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée en fonction de la nature des risques et de l'ancienneté des créances.

Concernant la provision clients douteux, les méthodes de calcul sont les suivantes :

- Dossiers remis aux cabinets de recouvrement :
 - antériorité inférieure à 5 mois : 0%
 - de 6 mois à 12 mois : 50%
 - de 13 mois à 18 mois : 70%
 - de 19 mois et plus : 90 %
- RJ, plans de cession, procédure de sauvegarde : 90%
- LJ, CI et NPAI: 100%

Note 3 : Événements marquants survenus au cours de l'exercice

Acquisition des entités Viking

Le premier novembre 2021, la société a finalisé l'acquisition de 12 sociétés de l'activité e-commerce du Groupe VIKING au Royaume-Uni, en Irlande, Allemagne, Suisse, Autriche, Belgique et aux Pays-Bas. Cette acquisition s'intègre dans la stratégie de développement et de diversification du Groupe, avec pour ambition devenir le leader européen du e-commerce BtoB des fournitures et équipements de bureau. L'un des premiers objectifs sera notamment de redynamiser la marque Viking, retrouver l'excellence du service clients, renforcer la dynamique commerciale et revenir à l'équilibre financier le plus tôt possible.

Dans le cadre de cet accord, la société a réglé un prix définitif de 15,3 M€ enregistré en titres de participation ; et octroyé des avances d'un montant de 65 M€ aux sociétés acquises, comptabilisées en créances rattachées aux participations. Les frais d'acquisition relatifs d'un montant de 2,7 M€ sont comptabilisés en charges de la période.

Financement

Afin de financer les projets de développement du groupe, la société a signé en octobre 2021 un crédit relais d'un montant de 80 M€ auprès du pool bancaire CIC, BNP, Bred, Crédit Agricole.

Le 14 décembre 2021, une nouvelle convention de crédit d'un montant total de 300 M€ a été conclue auprès de ce même pool bancaire, incluant

- Un crédit de refinancement d'un montant de 180 M€,
- Un crédit CAPEX d'un montant de 60 M€,
- Un crédit renouvelable d'un montant de 60 M€.

Au 31 décembre 2021, la société a tiré 210 M€ sur les lignes de crédit disponibles. La trésorerie disponible a permis de rembourser le crédit relais mis en place en octobre, le solde de l'emprunt préexistant d'un montant de 120 M€ et de procéder à l'acquisition des sociétés Viking.

Cet emprunt a une durée de 5 ans avec options d'extension et porte intérêts au taux Euribor + marge définie sur la base d'un ratio de levier égal au rapport de l'Endettement Net Consolidé sur l'EBITDA Consolidé.

Les frais d'émission d'emprunt relatifs aux dettes éteintes et non encore amortis ont été constatés immédiatement en charges d'exploitation (amortissement accéléré) pour un montant de 0,9 M€ sur 2021. Les frais d'émission du nouvel emprunt, soit 1,2 M€, ont été activés et sont amortis sur la durée de l'emprunt soit 5 ans.

Titres de participation - autres opérations de la période

La société a réalisé un apport de 8 K€ en capital et de 300 K€ en créance rattachée pour la création d'une nouvelle filiale en Hongrie.

La société a recapitalisé sa filiale Bernard France à hauteur de 5 000 K€ et sa filiale Bernard Belgique à hauteur de 580 K€.

En raison des pertes financières de plusieurs filiales, la société a consenti des abandons de créances à caractère commercial à hauteur de 1 161 K€

- 206 K€ pour Rajapack Portugal
- 71 K€ pour Rajapack Slovaquie
- 884 K€ pour Rajapack Suède

Ainsi que des abandons de créance à caractère financier à hauteur de 656 K€ :

- 156 K€ pour Rajapack Suède
- 500 K€ pour Bernard Belgique

La société a octroyé post-acquisition des avances d'un montant de 13,5 M€ aux entités Viking pour leurs besoins en financement. Ces avances ont fait l'objet d'une dépréciation (c/f tableau des provisions), réintégrée fiscalement.

Forme juridique

La société a été transformée en SAS par décision de l'Assemblée générale mixte en date du 30 juin 2021.

Projet immobilier à Cavillon

Dans le cadre du développement de son activité, la société a signé une promesse unilatérale d'achat d'un terrain situé à Cavillon. Une garantie de paiement d'une indemnité d'immobilisation forfaitaire d'un montant de 902 K€ a été mise en place.

Un contrat de promotion immobilière pour la construction d'un entrepôt a également été conclu et un acompte de 3 M€ versé.

Covid

Dans un contexte de reprise économique, malgré la persistance de la crise COVID en avril 2021 principalement et les tensions fortes sur les matières premières et les prix, le Groupe et la société ont enregistré des résultats records en 2021. Les ventes de fournitures et équipements d'emballage notamment ont fortement progressé grâce à l'explosion des ventes en ligne et la reprise de la production industrielle.

Fiscalité

La société a fait l'objet d'un redressement fiscal à hauteur de 641 K€. La provision relative comptabilisée à fin 2020 d'un montant de 1 021 K€ a été reprise.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont amortis fiscalement sur 5 ans. En 2021, la société a réintégré les frais d'acquisition comptabilisés pour l'acquisition Viking pour un montant brut de 2 695 K€.

Nos opérations de Mécénat se sont élevées à 1498 K€ et ont donné lieu à un crédit d'impôt de ... 913 K€ pour RAJA en 2021.

DEUXIEME PARTIE

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note 1: Actif immobilisé

Fonds commercial

Le fonds commercial a été reçu en apport à l'occasion de la fusion absorption des "CARTONS RAJA" du 29/10/1982 pour 276 K€.

Mouvements de l'actif immobilisé

En K€

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<u>Immobilisations brutes</u>				
Au début de l'exercice	48 739	58 837	237 812	345 388
Acquisitions	14 670	8 519	106 247	143 033
Diminutions par virement de poste à poste	31	11	9 667	23 306
Sorties de l'actif	2 051	1 502		3 553
A la fin de l'exercice	61 327	65 843	334 392	461 562
<u>Amortissements</u>				
Au début de l'exercice	27 794	34 281		62 075
Dotations de l'exercice	7 356	2 823		10 179
Sorties de l'exercice		838		838
A la fin de l'exercice	35 150	36 266	0	71 416

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent majoritairement des développements complémentaires pour les sites web des entités Office (hors Viking), et la fin de la migration des sites existant en mode responsive.

D'autre part, Raja France a développé des liens EDI (client et fournisseur), mis en place l'automatisation des campagnes marketing et effectué des développements de référentiel produit

Les acquisitions d'immobilisations corporelles correspondent à des investissements logistiques pour les entrepôts (matériels et aménagements), du matériel informatique (Ordinateurs, serveurs et matériels de Visio) et du mobilier.

L'augmentation des immobilisations financières est principalement expliquée par l'acquisition des sociétés Viking (voir Première partie - note 3). Les informations relatives aux filiales de la société sont détaillées dans le rapport de gestion de la société.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	865 650	1 223 164	872 352	1 216 462

Note 2: Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants repris non utilisés	Montant en fin d'exercice
<u>Provisions réglementées</u>					
Amortissements dérogatoires	13 775	5 978	4 305		15 448
Provision hausse de prix	312	328	15		625
Total provision réglementées	14 087	6 306	4 320		16 073
<u>Provisions pour risques & charges</u>					
Provisions pour litiges	378	67	148	122	175
Provision pour impôts	1 021		641	380	0
Total provisions pour risques	1 399	67	789	502	175
<u>Provisions pour dépréciations</u>					
Provisions sur titres de participation	18 470	5 800	6 600		17 670
Provisions sur immobilisations corporelles	26				26
Provisions sur autres immobilisations financières	0	13 500			13 500
Provisions sur stocks	544	389	544		389
Provisions sur comptes clients	882	391	451		822
Autres dépréciations	0	227			227
Total provisions pour dépréciations	19 922	20 307	7 595		32 634

Note 3: Capitaux propres

Le capital social est composé de 420 000 actions, dont 332 419 détenues par la société KCF. Le résultat 2020 a été affecté pour 15 160 K€ aux réserves, 10 710 K€ aux dividendes et 116 K€ à la réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants.

Note 4: Dettes

Dans les dettes sont incluses des charges à payer qui s'appliquent aux rubriques suivantes:

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 K€
Emprunts et dettes financières divers	17 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 113 K€
Dettes fiscales et sociales	12 257 K€
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	844 K€
Autres dettes	1 386 K€

Le montant des effets à payer d'élève à 1 635 K€

La plupart de nos dettes sont à échéance de moins d'un an, à l'exception des postes suivants qui sont à 5 ans au plus:

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	194 000 K€
Emprunts et dettes financières divers (RSP)	6 381 K€

Note 5: Créances

Dans nos créances sont inclus des produits à recevoir qui concernent les postes suivants:

Clients	3 305 K€
Autres créances	2 249 K€

Le montant des effets à recevoir s'élève à 76 K€

La plupart de nos créances sont à échéance de moins d'un an, à l'exception de ces postes:

Créances rattachées à des participations	89 778 K€
Prêts	3 142 K€
Autres immobilisations financières	36 K€
Créances clients et comptes rattachés	713 K€
Autres créances	14 K€
Charges constatées d'avance	565 K€

Note 6: Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges/ Produits d'exploitation	3 269 K€	106 K€
Charges/ Produits financiers	19 K€	
Charges/ Produits exceptionnels		

Note 7: Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Valeurs mobilières de placement:

	Evaluation au bilan	Evaluation au dernier prix de marché
- Actions et Parts	7 K€	31 K€

Note 8 : Disponibilités

Le mandat de gestion d'OPCVM de trésorerie signé avec notre banque BRED a été résilié fin 2020, il n'y a donc aucun produit financier en 2021.

Note 9 : Etat des stocks

L'état des stocks et en-cours au 31/12/2021 se compose de 531 K€ de fournitures consommables et 30 336 K€ de marchandises en valeur brute, soit après constatation de dépréciations pour 389 K€, une valeur nette comptable de 30 477 K€.

TROISIEME PARTIE

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 1: Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, réalisé exclusivement par le négoce en matériels d'emballage et fournitures de bureau, se décompose comme suit :

France	267 161 K€
Exportation	21 171 K€
Total :	288 332 K€

Note 2: Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations allouées s'élèvent à:

- 270 K€ pour l'organe d'administration
- 2 517 K€ pour l'organe de direction

Note 3: Incidences de la fiscalité

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices:

	<u>Résultat avant impôt</u>	<u>Impôt</u>	<u>Résultat net</u>
Résultat courant	39 964 K€	7 504 K€	32 750 K€
Résultat exceptionnel (et participation)	(3 158) K€	(1 036) K€	(2 412) K€
Résultat comptable	36 806 K€	6 468 K€	30 338 K€

31/12/2021 31/12/2020

Note 4 : Autres achats et charges externes

(en K€)

	76 010	68 978
<u>Achats non stockés de matières et fournitures</u>		
Fournitures non stockables	560	453
Fournitures d'entretien et petit équipement	554	1 252
Fournitures administratives et autres	341	411
<u>Services extérieurs</u>		
Sous-traitance générale	6 499	15 647
Locations	6 015	4 342
Charges locatives et copropriété	367	467
Travaux d'entretien et de réparation	4 619	4 044

Primes d'assurance	584	382
Etudes et recherches	69	51
Divers services extérieurs	357	194

Autres services extérieurs

Personnel extérieur à l'entreprise	7 301	3 455
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	7 612	3 529
Publicité, publications, relations publiques	13 474	11 324
Transport	21 939	19 856
Déplacements, missions et réceptions	1 189	892
Frais postaux et télécommunications	1 342	1 164
Services bancaires et assimilés	1 916	611
Divers autres services extérieurs	1 292	917
RRR obtenus sur autres services extérieurs	-20	-13

Note 5 : Résultat financier

(en K€) **15 777** **13 288**

Produits de participations	30 225	13 926
Revenus des valeurs mobilières de placement	0	9
Escomptes obtenus	1 355	1 006
Autres	159	258
Reprise dépréciation des immobilisations financières	6 600	8 500
<u>Total des produits financiers</u>	38 339	23 699

Charges d'intérêts	1 413	1 688
Pertes sur créances liées à des participations	1 818	2 698
Escomptes accordés	31	25
Autres charges financières	0	0
Dotations provisions dépréciations des créances liées	13 500	0
Dotations provisions dépréciations des titres	5 800	6 000
<u>Total des charges financières</u>	22 562	10 411

	31/12/2021	31/12/2020
<u>Note 6 : Résultat exceptionnel</u>		
(en K€)	-1 793	-3 276
Produits de cessions des immobilisations corporelles	1 910	4 419
Produits de cessions des immobilisations financières	0	0
Produits exceptionnels divers	0	0
Reprises sur provisions réglementées immobilisations	4 305	3 135
Reprises sur provisions réglementées stock	15	26
Reprises sur provision exceptionnelles	1 021	0
Transfert de charges exceptionnelles	0	26
<u>Total des produits exceptionnels</u>	7 251	7 606
Pénalités et amendes fiscales et pénales	20	1
Autres charges sur opérations de gestion	0	1
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles	1 789	4 413
Valeurs comptables des immobilisations corporelles	927	642
Valeurs comptables des immobilisations financières	0	0
Charges exceptionnelles divers	1	34
Dotations provision pour impôts	0	1 021
Dotations aux provisions réglementées immobilisations	5 979	4 673
Dotations aux provisions réglementées stock	328	97
<u>Total des charges exceptionnelles</u>	9 044	10 882

QUATRIEME PARTIE

AUTRES INFORMATIONS

Note 1: Engagements financiers

Engagement en matière d'indemnité de fin de carrière :

La société RAJA externalise auprès d'une compagnie d'assurance ses engagements en matière de retraite. Au 31 décembre 2021, l'encours du contrat existant s'élève à 1 337 K€ pour un passif social estimé à 3 366 K€, soit un engagement net non couvert par la compagnie de 2 029 K€ au 31 décembre 2021.

La méthode de calcul est conforme à celle recommandée par la norme IAS n° 19 révisée, dès lors que les hypothèses retenues par l'entreprise sont conformes aux recommandations de la norme.

Les hypothèses sont les suivantes :

- Taux d'actualisation nette de 0.75 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité 00-02 hommes / femmes
- Taux de charges sociales de 45 %
- Taux d'augmentation annuelle des salaires 1,50 %"

Autres engagements :

En 2021, dans le cadre du projet de construction d'un nouvel entrepôt à Cavaillon (note 3), la société a signé une garantie de paiement d'une indemnité d'immobilisation forfaitaire prévue à la promesse de vente, pour un montant maximum de 902 K€.

Dans le cadre du nouveau contrat de crédits conclu en 2021, la société s'engage à ce que chaque année le ratio de levier égal au rapport de l'Endettement Net Consolidé sur l'EBITDA Consolidé soit inférieur ou égal à 2,5x pendant toute la durée du Contrat.

Caution solidaire donnée par la BRED en faveur de LA POSTE à concurrence de la somme de 100 K€

Effets remis à l'escompte non échus: 0 K€

La société a accordé en 2021 un abandon de créances d'un montant de 500k€ en faveur de sa filiale Bernard Belgique, avec clause de retour à meilleure fortune.

En 2022, la société s'est portée caution auprès de certains fournisseurs pour le compte des sociétés Viking.

Note 2: Ventilation par catégorie du personnel salarié et du personnel mis à disposition

Effectif moyen	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	258,24	
Agents de maîtrise	145,56	
Employés	268,24	53,72
TOTAL	672,04	53,72

Note 3: Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	30 338 K€
Impôt sur les bénéfices	6 468 K€
Résultat avant impôt	36 806 K€
Variation des provisions réglementées	1 987 K€
- Provision pour hausse des prix : 313 K€	
- Amortissements dérogatoires : 1 674 K€	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	38 793 K€

Note 4: Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

<u>Nature des différences temporaires</u>	<u>Montant</u>
Accroissements:	
Provisions réglementées	16 073 K€
- Provision pour hausse des prix : 625 K€	
- Amortissements dérogatoires : 15 448 K€	
Accroissement de la dette future d'impôt	4 259 K€
Allègements :	
Provision ORGANIC	443 K€
Participation des salariés	1 365 K€
Frais d'acquisition sur titres Viking	2 605 K€
Frais d'acquisition sur titres Staples	1 076 K€
Frais d'acquisition sur titres Udo Bär	75 K€
Total	5 564 K€
Allègement de la dette future d'impôt	1 474 K€

Note 5 : Honoraires des commissaires aux comptes

- Mademoiselle Christine FEBVRE : 62 500 € ht

Pour la certification des comptes.

- Cabinet MAZARS : 62 500 € ht

Pour la certification des comptes.

Note 6: Comptes consolidés

La société RAJA est exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés en application des articles L233-17, L233-20 et R233-15 du Code de Commerce

Les comptes consolidés de la société Raja et de ses filiales sont établis par la société tête de groupe, la société civile KCF domiciliée au 16 rue de l'Etang, ZI Paris Nord 2, 93290 Tremblay en France, dont le numéro de SIRET est 347808586. C'est à cette adresse que la copie des états financiers consolidés est disponible.

Il est joint le tableau concernant les filiales et participations desquelles RAJA a perçu des dividendes d'un montant de 30 150 K€ décomposé ainsi :

Rajapack Belgique :	11 000 K€
Rajapack Allemagne :	3 350 K€
Rajapack Suisse :	2 000 K€
Rajapack Espagne :	1 500 K€
Rajapack Italie :	2 000 K€
Cenpac :	4 500 K€
Mondoffice :	5 800 K€

Note 7 : Transition écologique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, la société a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

Raja s'inscrit dans une politique active de réduction de l'impact sur l'environnement, particulièrement avec une politique d'achats éco-responsables.

Note 8 : Evénements post-clôture

Dans le cadre du conflit Ukrainien, survenu courant février 2022, et toujours en cours, la société ne s'estime, à ce jour, pas directement impactée. Cependant, les sanctions économiques prises à l'égard de la Russie pourraient avoir un impact global durable sur l'économie mondiale et pourraient donc affecter de manière indirecte l'activité de la société.

La société a procédé au remboursement de son emprunt conclu en 2017 lors de l'acquisition des sociétés udo Bär, dont le solde s'élevait à 6,2 M€ au 31 décembre 2021, par anticipation.

La SCI Nord de Paris, filiale à 100% de la société, a vendu en date du 14 juin 2022 son immeuble de Gonesse au prix de 2 850K€.

Aucun autre événement majeur n'est à signaler.

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Christine FEBVRE

85 rue d'Amsterdam
75008 Paris

RAJA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Copie certifiée conforme
Marcovici

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Christine FEBVRE
Siège social : 85 rue d'Amsterdam
75008 Paris

RAJA

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 €

Siège social : 16 rue de l'Etang Z.I. Paris Nord II, 93290 Tremblay en France

RCS : Bobigny 937 080 414

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société RAJA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RAJA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 2 « Méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes annuels décrit les méthodes d'évaluation et de dépréciation des titres de participation inscrits à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette comptable de 223 millions d'euros. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues, ainsi que leur correcte application, et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour estimer la valeur d'utilité des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à disposition des associés dans le délai des 8 jours calendaires avant la date d'assemblée générale, comme prévu dans les statuts de la société, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 18 juillet 2022



Valérie Riou
Associée

Christine Febvre

Paris, le 18 juillet 2022



Christine Febvre
Associée

Désignation de l'entreprise : SA RAJA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 16 Rue DE L'ETANG 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 9 3 7 0 8 0 4 1 4 0 0 0 6 6			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le. 31122021						
		N-1 31122020						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	60 199 291	AG	34 873 799	25 325 492	19 945 728
		Fonds commercial (1)	AH	275 932	AI	275 932		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	851 660	AK		851 660	999 038
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 991 582	AO		4 991 582	4 991 582
		Constructions	AP	13 796 026	AQ	11 046 416	2 749 610	3 064 113
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 523 904	AS	2 387 456	1 136 448	1 215 859
		Autres immobilisations corporelles	AT	38 198 087	AU	22 831 944	15 366 142	15 079 092
		Immobilisations en cours	AV	320 491	AW	26 484	294 007	179 108
		Avances et acomptes	AX	5 012 661	AY		5 012 661	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	240 322 958	CV	17 670 000	222 652 958	201 004 794
		Créances rattachées à des participations	BB	89 777 929	BC	13 500 000	76 277 929	13 583 867
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	4 255 726	BG		4 255 726	4 722 480
		Autres immobilisations financières*	BH	35 699	BI		35 699	30 975
TOTAL (II)		BJ	461 561 953	BK	102 612 034	358 949 919	264 816 641	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	530 695	BM		530 695	502 154
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	30 335 733	BU	389 315	29 946 418	23 419 874
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 057 615	BW		1 057 615	712 817	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	62 190 989	BY	821 476	61 369 512	58 512 243
		Autres créances (3)	BZ	8 721 372	CA	226 800	8 494 572	9 731 406
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	7 157	CE		7 157	7 157
Disponibilités		CF	12 212 489	CG		12 212 489	8 200 108	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 287 994	CI		3 287 994	2 293 785	
	TOTAL (III)	CJ	118 344 046	CK	1 437 591	116 906 454	103 379 548	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	1 216 462			1 216 462	865 650	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	581 122 461	IA	104 049 625	477 072 835	369 061 840	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	1 046 037	(3) Part à plus d'un an CR	564 517	
Clause de réserve de propriété : *								
Immobilisations				Stocks :		Créances :		

RAJA

Société par actions simplifiée au capital de 10.000.000 €
Siège social : Zone Industrielle Paris Nord II, 16, rue de l'Etang
93290 – Tremblay-en-France
937 080 414 R.C.S. Bobigny
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 20 JUILLET 2022**

*L'an deux mille vingt-deux,
Le 20 juillet 2022, à 14h00,
A Tremblay-en-France,*

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par la Présidente, Madame Danièle Marcovici.

Chaque associé a été convoqué en date du 7 juillet 2022, accompagné des documents nécessaires :

- Comptes annuels de la société au 31 décembre 2021 et leurs annexes,
- Le rapport de gestion de la Présidente,
- Le rapport de gestion prévisionnelle pour l'exercice 2022,
- Les rapports des Commissaires aux Comptes,
- Le texte des projets de résolution proposées par la Présidente à l'assemblée.

Les Commissaires aux comptes, la société MAZARS représentée par Madame Valérie RIOU, d'une part, et Madame Christine FEBVRE d'autre part, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

L'assemblée générale est présidée par Madame Danièle MARCOVICI en sa qualité de Présidente de la Société. Les associés présents ou représentés détiennent 415 800 actions.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chaque membre de l'assemblée. La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 415 800 actions. La Présidente constate que le quorum prévu par l'article 20.2 des statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux comptes et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2021 et leurs annexes ;
- Le rapport de gestion de la Présidente ;
- Le rapport de gestion prévisionnelle pour l'exercice 2022 ;
- Les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Le texte des projets de résolution proposées par la Présidente à l'assemblée.

La Présidente informe les associés que la Société a sollicité le 8 juin 2022, auprès du Tribunal de Commerce de Bobigny, un délai supplémentaire d'un mois, soit jusqu'au 29 juillet 2022, aux fins d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires. La Présidente met à disposition des associés le courrier de requête, et l'ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Bobigny accordant ce délai.

La Présidente déclare que son rapport, les textes des projets de résolution proposées, les rapports des Commissaires aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées le cas échéant.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle ensuite que l'assemblée des associés est réunie pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

-
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Présidente ;
 - Affectation du résultat de l'exercice et distribution des dividendes ;
 - Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- [...]
- Pouvoirs pour les formalités
-

La Présidente donne lecture de son rapport, du rapport des Commissaires aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolution présentés.

Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes et quitus à la Présidente)

La Présidente donne lecture des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, de son rapport de gestion, du rapport des commissaires aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les comptes de l'exercice clos 31/12/2021 font ressortir un chiffre d'affaires net de **288 332 243 €** et un bénéfice de **30 337 670 €**.

La Présidente précise que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de **30 337 670 €**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la Présidente pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat et distribution de dividendes)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire comme suit :

Report à nouveau 2020		2 283 €
Bénéfice net exercice 2021		30 337 670 €
Dividendes versés aux actionnaires	10 710 000	
Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	126 606	
Autres réserves	19 500 000	
Report à nouveau 2021	3 347	
	30 339 953 €	30 339 953 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	Dividendes en €
Exercice 2020	10 710 000
Exercice 2019	6 804 000
Exercice 2018	9 576 000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Conventions réglementées)

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve les conditions d'exécution de ces conventions et les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION*(Pouvoirs pour formalités)*

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales, notamment de publicité, afférentes aux décisions ci-dessus.

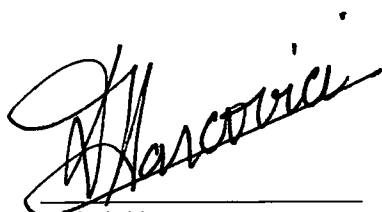
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

oOo

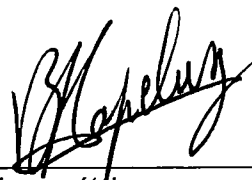
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de séance déclare la séance levée à 15h30.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL



La Présidente
Danièle Marcovici



Le secrétaire
Brice Kapelusz



Le scrutateur
Daniel Cohen